

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2019-017013-250-00-09--2020/2/10-16:31:17
COMMUNE DE LOIX-Principal-2019-Compte Administratif

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Anomalie(s) rencontrée(s) :

Contrôle: FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_NATURE - Contrôle de l'utilisation du plan de compte règlementaire nature au niveau requis.

Règle fonctionnelle: Les articles nature utilisés Nature/@V doivent être présents dans le plan de compte règlementaire. L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

1 erreur

- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 7337, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LOIX - COMMUNE DE LOIX (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21170207100013

POSTE COMPTABLE : Trésorerie St Martin de Ré

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	32
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	33
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	34
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 - Etat des provisions	36
A5 - Etalement des provisions	37
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	40
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	41
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	42
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	43
A8 - Etat des charges transférées	44
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	45
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	46
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	48
A10.3 - Opérations liées aux cessions	49
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	50
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	51
A11 - Etat des travaux en régie	52
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	54

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	55
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	56
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	57
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	58
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	59
B1.6 - Etat des engagements reçus	60
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	61
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	62
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	63
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	64

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	65
C1.2 - Actions de formation des élus	68
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	69
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	70
C3.2 - Liste des établissements publics créés	71
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	73
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	74
C3.6 - Identification des flux croisés	77

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	78
D2 - Arrêté et signatures	79

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 211702071	COMMUNE DE LOIX Principal	CA 2019
--------------------------------	-------------------------------------	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	746
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	690
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes de l'Ile de Ré	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1438500,00	1417606,00	996,90	785,44

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	710,87	619,00
2	Produit des impositions directes/population	467,80	331,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1189,10	777,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	807,82	276,00
5	Encours de dette/population	1327,83	621,00
6	DGF/population	50,89	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5081	0,4430
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,2200	0,8870
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,1100	0,3550
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,8670	0,8000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 038 026,00	G	1 737 656,66
	Section d'investissement	B	1 425 210,31	H	1 465 379,33

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	394 742,88 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	556 246,43 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 019 482,74	= G+H+I+J	3 597 778,87
---------------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 038 026,00	= G+I+K	2 132 399,54
	Section d'investissement	= B+D+F	1 981 456,74	= H+J+L	1 465 379,33
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 019 482,74	= G+H+I+J+K+L	3 597 778,87

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	410 193,84	293 936,41	783,90	0,00	115 473,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	524 808,91	518 712,33	0,00	0,00	6 096,58
014	Atténuations de produits	37 048,00	28 149,19	0,00	0,00	8 898,81
65	Autres charges de gestion courante	240 366,05	138 777,19	0,00	0,00	101 588,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 212 416,80	979 575,12	783,90	0,00	232 057,78
66	Charges financières	55 618,00	55 612,86	0,00	0,00	5,14
67	Charges exceptionnelles	2 900,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 270 934,80	1 035 187,98	783,90	0,00	234 962,92
023	Virement à la section d'investissement (2)	864 132,58				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 054,12	2 054,12			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		866 186,70	2 054,12			864 132,58
TOTAL		2 137 121,50	1 037 242,10	783,90	0,00	1 099 095,50
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	12 115,20	12 115,20	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	332 051,25	331 817,76	0,00	0,00	233,49
73	Impôts et taxes	1 037 475,90	1 057 042,81	0,00	0,00	-19 566,91
74	Dotations et participations	112 317,53	112 342,53	0,00	0,00	-25,00
75	Autres produits de gestion courante	190 964,15	194 167,85	0,00	0,00	-3 203,70
Total des recettes de gestion courante		1 684 924,03	1 707 486,15	0,00	0,00	-22 562,12
76	Produits financiers	15,55	15,55	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	55,86	55,86	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 684 995,44	1 707 557,56	0,00	0,00	-22 562,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	57 383,18	30 099,10			27 284,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		57 383,18	30 099,10			27 284,08
TOTAL		1 742 378,62	1 737 656,66	0,00	0,00	4 721,96
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 394 742,88				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 448 861,29	1 142 677,59	0,00	306 183,70
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 460 861,29	1 142 677,59	0,00	318 183,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	233 001,78	233 000,89	0,00	0,89
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	233 001,78	233 000,89	0,00	0,89
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 693 863,07	1 375 678,48	0,00	318 184,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	57 383,18	30 099,10		27 284,08
041	Opérations patrimoniales (1)	52 400,00	19 432,73		32 967,27
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	109 783,18	49 531,83		60 251,35
	TOTAL	1 803 646,25	1 425 210,31	0,00	378 435,94
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 556 246,43			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	750 000,00	750 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	750 000,00	750 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	133 573,36	136 159,86	0,00	-2 586,50
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	556 246,43	556 246,43	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 486,19	1 486,19	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	691 305,98	693 892,48	0,00	-2 586,50
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 441 305,98	1 443 892,48	0,00	-2 586,50
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	864 132,58			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 054,12	2 054,12		0,00

COMMUNE DE LOIX - Principal - CA - 2019

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	52 400,00	19 432,73		32 967,27
Total des recettes d'ordre d'investissement		918 586,70	21 486,85		897 099,85
TOTAL		2 359 892,68	1 465 379,33	0,00	894 513,35
Pour information		(2) 0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	294 720,31		294 720,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	518 712,33		518 712,33
014	Atténuations de produits	28 149,19		28 149,19
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	138 777,19		138 777,19
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	55 612,86	0,00	55 612,86
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 054,12	2 054,12
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 035 971,88	2 054,12	1 038 026,00
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 383,18	12 383,18
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	233 000,89	0,00	233 000,89
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 142 677,59	37 148,65	1 179 826,24
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 375 678,48	49 531,83	1 425 210,31
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				556 246,43

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 115,20		12 115,20
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	331 817,76		331 817,76
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		17 715,92	17 715,92
73	Impôts et taxes	1 057 042,81		1 057 042,81
74	Dotations et participations	112 342,53		112 342,53
75	Autres produits de gestion courante	194 167,85	0,00	194 167,85
76	Produits financiers	15,55	0,00	15,55
77	Produits exceptionnels	55,86	12 383,18	12 439,04
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 707 557,56	30 099,10	1 737 656,66
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				394 742,88

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	136 159,86	0,00	136 159,86
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	556 246,43		556 246,43
13	Subventions d'investissement	0,00	17 032,73	17 032,73
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	751 486,19	0,00	751 486,19
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	2 400,00	2 400,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 054,12	2 054,12
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 443 892,48	21 486,85	1 465 379,33
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	410 193,84	293 936,41	783,90	0,00	115 473,53
60611	Eau et assainissement	12 000,00	4 299,88	0,00	0,00	7 700,12
60612	Energie - Electricité	40 000,00	35 656,66	0,00	0,00	4 343,34
60621	Combustibles	8 000,00	6 225,97	0,00	0,00	1 774,03
60622	Carburants	5 000,00	4 643,09	0,00	0,00	356,91
60623	Alimentation	32 000,00	24 702,98	0,00	0,00	7 297,02
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	802,00	801,17	0,00	0,00	0,83
60633	Fournitures de voirie	6 500,00	1 967,68	0,00	0,00	4 532,32
60636	Vêtements de travail	2 000,00	1 553,30	0,00	0,00	446,70
6064	Fournitures administratives	4 700,00	2 537,81	0,00	0,00	2 162,19
6067	Fournitures scolaires	3 250,00	3 212,24	0,00	0,00	37,76
6068	Autres matières et fournitures	69 383,00	42 012,32	63,98	0,00	27 306,70
611	Contrats de prestations de services	16 100,00	7 488,23	0,00	0,00	8 611,77
6122	Crédit-bail mobilier	10 000,00	6 204,46	0,00	0,00	3 795,54
6132	Locations immobilières	2 000,00	1 932,30	0,00	0,00	67,70
6135	Locations mobilières	13 000,00	12 630,84	0,00	0,00	369,16
61521	Entretien terrains	5 500,00	3 898,00	0,00	0,00	1 602,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	14 056,00	4 738,57	0,00	0,00	9 317,43
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	19 478,04	0,00	0,00	521,96
615231	Entretien, réparations voiries	13 900,00	14 570,80	0,00	0,00	-670,80
615232	Entretien, réparations réseaux	8 100,00	3 671,14	0,00	0,00	4 428,86
61551	Entretien matériel roulant	8 411,00	9 467,62	0,00	0,00	-1 056,62
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 900,00	2 368,08	0,00	0,00	-468,08
6156	Maintenance	6 500,00	5 596,14	0,00	0,00	903,86
6161	Multirisques	10 000,00	9 369,19	0,00	0,00	630,81
6182	Documentation générale et technique	1 100,00	1 595,30	0,00	0,00	-495,30
6188	Autres frais divers	1 000,00	352,16	0,00	0,00	647,84
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	256,92	0,00	0,00	243,08
6226	Honoraires	1 000,00	912,09	0,00	0,00	87,91
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	240,70	0,00	0,00	19 759,30
6228	Divers	3 520,00	3 570,77	0,00	0,00	-50,77
6231	Annonces et insertions	2 500,00	1 944,00	0,00	0,00	556,00
6232	Fêtes et cérémonies	26 001,84	21 718,03	719,92	0,00	3 563,89
6236	Catalogues et imprimés	900,00	884,40	0,00	0,00	15,60
6238	Divers	150,00	131,00	0,00	0,00	19,00
6247	Transports collectifs	1 100,00	410,00	0,00	0,00	690,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6257	Réceptions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	4 772,86	0,00	0,00	227,14
6262	Frais de télécommunications	8 500,00	4 660,27	0,00	0,00	3 839,73
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	20,00	18,00	0,00	0,00	2,00
63512	Taxes foncières	24 200,00	23 443,40	0,00	0,00	756,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	524 808,91	518 712,33	0,00	0,00	6 096,58
6218	Autre personnel extérieur	1 028,07	1 028,07	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	306,84	306,84	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 706,00	2 705,87	0,00	0,00	0,13
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	968,00	967,07	0,00	0,00	0,93
6411	Personnel titulaire	295 300,00	295 264,48	0,00	0,00	35,52
6413	Personnel non titulaire	53 400,00	51 084,35	0,00	0,00	2 315,65
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	58 500,00	58 480,25	0,00	0,00	19,75
6453	Cotisations aux caisses de retraites	87 000,00	86 948,43	0,00	0,00	51,57
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 800,00	1 734,77	0,00	0,00	65,23
6455	Cotisations pour assurance du personnel	16 900,00	15 970,40	0,00	0,00	929,60
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	400,00	388,00	0,00	0,00	12,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 600,00	1 306,80	0,00	0,00	293,20
6478	Autres charges sociales diverses	4 800,00	2 527,00	0,00	0,00	2 273,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6488	Autres charges	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
014	Atténuations de produits	37 048,00	28 149,19	0,00	0,00	8 898,81
703894	Revers. sur forfait post-stationnement	500,00	35,19	0,00	0,00	464,81
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	36 548,00	28 114,00	0,00	0,00	8 434,00
65	Autres charges de gestion courante	240 366,05	138 777,19	0,00	0,00	101 588,86
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	600,00	405,73	0,00	0,00	194,27
6521	Déficit budgets annexes administratifs	88 288,00	0,00	0,00	0,00	88 288,00
6531	Indemnités	44 806,20	44 806,20	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	2 816,42	2 816,42	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6542	Créances éteintes	14 369,27	14 369,27	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	24 321,16	24 321,16	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	980,00	979,00	0,00	0,00	1,00
6558	Autres contributions obligatoires	35 000,00	31 921,55	0,00	0,00	3 078,45
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	7 100,00	0,00	0,00	-7 100,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	345,00	0,00	0,00	0,00	345,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	740,00	284,27	0,00	0,00	455,73
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	12 000,00	8 762,00	0,00	0,00	3 238,00
658822	Aides	600,00	150,00	0,00	0,00	450,00
65888	Autres	15 000,00	2 861,59	0,00	0,00	12 138,41
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 212 416,80	979 575,12	783,90	0,00	232 057,78
66	Charges financières (b)	55 618,00	55 612,86	0,00	0,00	5,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	54 796,00	54 794,63	0,00	0,00	1,37
6688	Autres	822,00	818,23	0,00	0,00	3,77
67	Charges exceptionnelles (c)	2 900,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
6713	Secours et dots	2 900,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 270 934,80	1 035 187,98	783,90	0,00	234 962,92
023	Virement à la section d'investissement	864 132,58	0,00			864 132,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	2 054,12	2 054,12			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 054,12	2 054,12			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		866 186,70	2 054,12			864 132,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		866 186,70	2 054,12			864 132,58
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 137 121,50	1 037 242,10	783,90	0,00	1 099 095,50
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- Dont 675 et 676.
- Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	12 115,20	12 115,20	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 087,68	4 087,68	0,00	0,00	0,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	8 027,52	8 027,52	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	332 051,25	331 817,76	0,00	0,00	233,49
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 750,00	8 750,00	0,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 500,00	1 444,55	0,00	0,00	55,45
70323	Redev. occupat° domaine public communal	280 827,99	280 827,99	0,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	8 221,00	8 221,00	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	1 800,00	1 615,00	0,00	0,00	185,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	26 080,00	26 086,96	0,00	0,00	-6,96
70688	Autres prestations de services	2 239,85	2 239,85	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	2 632,41	2 632,41	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 037 475,90	1 057 042,81	0,00	0,00	-19 566,91
73111	Taxes foncières et d'habitation	671 397,00	671 772,00	0,00	0,00	-375,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	229,00	217,00	0,00	0,00	12,00
73211	Attribution de compensation	46 924,00	48 045,00	0,00	0,00	-1 121,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	3 075,00	3 075,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	20 350,90	20 350,90	0,00	0,00	0,00
7337	Droits de stationnement	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	289 500,00	313 582,91	0,00	0,00	-24 082,91
74	Dotations et participations	112 317,53	112 342,53	0,00	0,00	-25,00
7411	Dotation forfaitaire	73 049,00	73 049,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	18 214,00	18 214,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	1 314,86	1 314,86	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	115,03	115,03	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	11 491,64	11 491,64	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	25,00	0,00	0,00	-25,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 375,00	1 375,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	6 758,00	6 758,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	190 964,15	194 167,85	0,00	0,00	-3 203,70
752	Revenus des immeubles	149 418,77	149 418,77	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	41 545,38	44 749,08	0,00	0,00	-3 203,70
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 684 924,03	1 707 486,15	0,00	0,00	-22 562,12
76	Produits financiers (b)	15,55	15,55	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	15,55	15,55	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	55,86	55,86	0,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	55,86	55,86	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 684 995,44	1 707 557,56	0,00	0,00	-22 562,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	57 383,18	30 099,10			27 284,08
721	Immobilisations incorporelles	45 000,00	0,00			45 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	17 715,92			-17 715,92
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	12 383,18	12 383,18			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		57 383,18	30 099,10			27 284,08
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 742 378,62	1 737 656,66	0,00	0,00	4 721,96
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		394 742,88				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

COMMUNE DE LOIX - Principal - CA - 2019

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 448 861,29	1 142 677,59	0,00	306 183,70
2111	Terrains nus	80 200,00	71 709,32	0,00	8 490,68
2112	Terrains de voirie	1 500,00	5,00	0,00	1 495,00
2115	Terrains bâtis	806 959,00	779 345,02	0,00	27 613,98
21318	Autres bâtiments publics	20 100,00	12 374,80	0,00	7 725,20
2132	Immeubles de rapport	11 000,00	25 986,32	0,00	-14 986,32
2135	Installations générales, agencements	34 074,00	0,00	0,00	34 074,00
2138	Autres constructions	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	416 470,29	192 245,99	0,00	224 224,30
21538	Autres réseaux	21 000,00	17 032,71	0,00	3 967,29
21568	Autres matériels, outillages incendie	4 604,00	4 603,71	0,00	0,29
21571	Matériel roulant	11 760,00	0,00	0,00	11 760,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 000,00	789,50	0,00	210,50
2181	Installat° générales, agencements	2 913,00	2 912,40	0,00	0,60
2183	Matériel de bureau et informatique	3 481,00	3 480,60	0,00	0,40
2188	Autres immobilisations corporelles	32 000,00	30 392,22	0,00	1 607,78
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 460 861,29	1 142 677,59	0,00	318 183,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	233 001,78	233 000,89	0,00	0,89
1641	Emprunts en euros	230 225,00	230 224,83	0,00	0,17
165	Dépôts et cautionnements reçus	418,78	418,78	0,00	0,00
168758	Dettes - Autres groupements	2 358,00	2 357,28	0,00	0,72
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		233 001,78	233 000,89	0,00	0,89
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 693 863,07	1 375 678,48	0,00	318 184,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	57 383,18	30 099,10		27 284,08
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	12 383,18	12 383,18		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	8 972,00	8 972,00		0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	2 438,10	2 438,10		0,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupements	973,08	973,08		0,00
	Charges transférées (6)	45 000,00	17 715,92		27 284,08
21318	Autres bâtiments publics	0,00	17 715,92		-17 715,92
2135	Installations générales, agencements	45 000,00	0,00		45 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	52 400,00	19 432,73		32 967,27
2152	Installations de voirie	2 400,00	2 400,00		0,00
21538	Autres réseaux	50 000,00	17 032,73		32 967,27
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		109 783,18	49 531,83		60 251,35
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 803 646,25	1 425 210,31	0,00	378 435,94
Pour information		556 246,43			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	750 000,00	750 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	750 000,00	750 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		750 000,00	750 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	689 819,79	692 406,29	0,00	-2 586,50
10222	FCTVA	58 573,36	58 573,36	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	75 000,00	77 586,50	0,00	-2 586,50
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	556 246,43	556 246,43	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 486,19	1 486,19	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		691 305,98	693 892,48	0,00	-2 586,50
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 441 305,98	1 443 892,48	0,00	-2 586,50
021	Virement de la sect° de fonctionnement	864 132,58			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 054,12	2 054,12		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	97,00	97,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	741,99	741,99		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	952,79	952,79		0,00
28184	Mobilier	262,34	262,34		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		866 186,70	2 054,12		864 132,58
041	Opérations patrimoniales (5)	52 400,00	19 432,73		32 967,27
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	40 000,00	17 032,73		22 967,27
168758	Dettes - Autres groupements	10 000,00	0,00		10 000,00
2031	Frais d'études	2 400,00	2 400,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		918 586,70	21 486,85		897 099,85
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 359 892,68	1 465 379,33	0,00	894 513,35
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 910 870,54									
1641 Emprunts en euros (total)					3 910 870,54									
20600064 SDF	CAISSE D'EPARGNE (DO)	06/02/2006		13/04/2006	190 000,00	F		3,520	3,520	EUR	M	P	N	A-1
20700041	CAISSE D'EPARGNE (DO)	22/01/2007		19/03/2007	225 000,00	F		4,080	4,080	EUR	M	P	N	A-1
20700042	CAISSE D'EPARGNE (DO)	22/01/2007		19/03/2007	134 000,00	F		4,080	4,080	EUR	M	P	N	A-1
20700141-2	CAISSE D'EPARGNE (DO)			16/01/2013	70 870,54	F	EURIBOR	4,530	4,530	EUR	M	P	N	A-1
20700303	CAISSE D'EPARGNE (DO)	19/11/2007		21/01/2008	55 000,00	F		4,600	4,600	EUR	M	P	N	A-1
3935300020172106	CREDIT MUTUEL (DO)	25/10/2010		31/05/2010	380 000,00	F		3,680	3,680	EUR	T	P	N	A-1
3935320172100505	CREDIT MUTUEL (DO)	29/06/2009		31/10/2009	200 000,00	F		4,000	4,000	EUR	T	P	N	A-1
3935320172100707	CREDIT MUTUEL (DO)			31/05/2010	285 000,00	F		3,760	3,760	EUR	M	P	N	A-1
527176EUR/0528258	LA BANQUE POSTALE	07/02/2019		01/07/2019	750 000,00	F		1,800	1,800	EUR	T	C	N	A-1
8511273	CAISSE D'EPARGNE (DO)	17/11/2008		10/03/2009	101 000,00	F		4,980	4,980	EUR	T	C	N	A-1
9321000	CAISSE D'EPARGNE (DO)	12/11/2013		05/04/2014	300 000,00	F		3,540	3,540	EUR	M	C	N	A-1
9527495	CAISSE D'EPARGNE (DO)	31/03/2015		08/05/2015	180 000,00	F		2,030	2,030	EUR	M	C	N	A-1
A3308327	CAISSE D'EPARGNE (DO)			17/10/2010	150 000,00	F		3,890	3,890	EUR	T	P	N	A-1
A3308328	CAISSE D'EPARGNE (DO)			10/02/2011	360 000,00	F		2,900	2,900	EUR	S	P	N	A-1
A331105N	CAISSE D'EPARGNE (DO)	26/04/2011		20/03/2012	530 000,00	F	EURIBOR	4,290	4,290	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

COMMUNE DE LOIX - Principal - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					11 786,47									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					11 786,47									
0207017	SDEER (trésorerie Saintes)	20/09/2016		01/03/2017	3 330,37	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
0207520	SDEER (trésorerie Saintes)	25/09/2018		01/03/2019	5 691,46	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
2070129	SDEER (trésorerie Saintes)	31/03/2015		01/03/2015	2 764,64	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
Total général					3 922 657,01									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 900 882,34					230 224,86	54 794,63	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 900 882,34					230 224,86	54 794,63	0,00	0,00
20600064 SDF	N	0,00	A-1	59 374,45	6,27	F		3,520	9 500,04	2 271,12	0,00	0,00
20700041	N	0,00	A-1	32 500,00	2,21	F		4,080	15 000,00	1 657,50	0,00	0,00
20700042	N	0,00	A-1	19 356,24	2,21	F		4,080	8 933,28	987,15	0,00	0,00
20700141-2	N	0,00	A-1	42 385,31	7,04	F	EURIBOR	4,530	4 641,50	2 034,73	0,00	0,00
20700303	N	0,00	A-1	21 999,52	8,05	F		4,600	2 750,04	1 080,50	0,00	0,00
3935300020172106	N	0,00	A-1	133 000,13	5,41	F		3,680	25 333,32	5 477,07	0,00	0,00
3935320172100505	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,000	15 000,00	300,00	0,00	0,00
3935320172100707	N	0,00	A-1	147 250,00	10,41	F		3,760	14 250,00	5 826,82	0,00	0,00
527176EUR/0528258	N	0,00	A-1	731 250,00	19,50	F		1,800	18 750,00	6 820,31	0,00	0,00
8511273	N	0,00	A-1	26 933,48	4,18	F		4,980	6 733,32	1 550,86	0,00	0,00
9321000	N	0,00	A-1	184 999,77	9,26	F		3,540	20 000,04	6 932,50	0,00	0,00
9527495	N	0,00	A-1	124 000,00	10,35	F		2,030	12 000,00	2 649,16	0,00	0,00
A3308327	N	0,00	A-1	94 500,00	15,79	F		3,890	6 000,00	3 821,93	0,00	0,00
A3308328	N	0,00	A-1	36 000,00	1,11	F		2,900	36 000,00	1 827,00	0,00	0,00
A331105N	N	0,00	A-1	247 333,44	7,21	F	EURIBOR	4,290	35 333,32	11 557,98	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE LOIX - Principal - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		5 885,33					2 357,28	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		5 885,33					2 357,28	0,00	0,00	0,00
0207017	N	0,00	A-1	1 332,16	2,16	F		0,000	666,07	0,00	0,00	0,00
0207520	N	0,00	A-1	4 553,17	4,16	F		0,000	1 138,29	0,00	0,00	0,00
2070129	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	552,92	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 906 767,67					232 582,14	54 794,63	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 906 767,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		244 966,18	244 965,29
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		232 583,00	232 582,11
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	230 225,00	230 224,83
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	2 358,00	2 357,28
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 383,18	12 383,18
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	12 383,18	12 383,18
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	244 965,29	0,00	556 246,43	801 211,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		999 760,06	III 138 213,98
Ressources propres externes de l'année (a)		133 573,36	136 159,86
10222	FCTVA	58 573,36	58 573,36
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	75 000,00	77 586,50
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		866 186,70	2 054,12
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	97,00	97,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	741,99	741,99
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	952,79	952,79
28184	<i>Mobilier</i>	262,34	262,34
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	864 132,58	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	138 213,98	0,00	0,00	556 246,43	694 460,41

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	801 211,72
Ressources propres disponibles	IV	694 460,41
Solde	V = IV – II (3)	-106 751,31

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

Zone de loisirs, complexe sportif - camping (1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	32 732,44
60611	Eau et assainissement	1 436,53
60612	Energie - Electricité	9 054,67
6068	Autres matières et fournitures	15 638,76
6135	Locations mobilières	6 602,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 557,52
6542	Créances éteintes	12 557,52
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		45 289,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		45 289,96

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	294 810,27
70323	Redevance d'occupation du dom.public communal	294 810,27
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	9 087,92
7588	Autres produits divers de gestion courante	9 087,92
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		303 898,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		303 898,19

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

Zone de loisirs, complexe sportif - camping(1)**A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 174,74
2111	Terrains nus	1 814,74
21318	Autres bâtiments publics	3 360,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		5 174,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		5 174,74

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<i>Total des recettes d'ordre</i>		<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
19/12/2018	Rue de la Césinière Extension EP Dossier 207-1030	0,00	0,00	0
19/12/2018	Rue de la Césinière Extension EP Dossier 207-1030	5 524,82	0,00	0
19/12/2018	Rue des Pêcheurs EP (1 candélabre) Dossier 2071029	866,51	0,00	0
19/12/2018	Rue des Pêcheurs EP (1 candélabre) Dossier 2071029	866,51	0,00	0
19/12/2018	Rue des Sailloux Extension EP (2 candélabres)	3 102,16	0,00	0
19/12/2018	Rue des Sailloux Extension EP (2 candélabres)	3 102,15	0,00	0
14/01/2019	Mobilier de voirie 2019	146,40	0,00	0
14/01/2019	Place du port	792,59	0,00	0
18/01/2019	Jeu ressort place du marché	1 284,00	0,00	0
18/01/2019	Mobilier de voirie 2019	165,38	0,00	0
24/01/2019	Chemin du Corps de Garde : prise illumination Doss	62,87	0,00	0
24/01/2019	Chemin du Corps de Garde : prise illumination Doss	62,87	0,00	0
24/01/2019	Rue de la Césinière Extension EP Dossier 207-1030	5 524,82	0,00	0
24/01/2019	Rue des Sailloux - EP (3 candélabres) Dossier 2071	1 907,40	0,00	0
24/01/2019	Rue des Sailloux - EP (3 candélabres) Dossier 2071	1 907,39	0,00	0
31/01/2019	Mobilier de voirie 2019	1 531,60	0,00	0
31/01/2019	Restauration Monument Fournier	7 888,80	0,00	0
08/02/2019	Impasse du Moulin - réfection	32 055,00	0,00	0
08/02/2019	Matériel informatique poste DGS	1 657,40	0,00	2
08/02/2019	Motifs de noel	6 716,40	0,00	0
08/02/2019	Poste secrétariat - SIG Unité centrale	1 473,20	0,00	0
05/03/2019	Impasse du Moulin - réfection	25 641,00	0,00	0
06/03/2019	ACHAT TERRAIN 18 Rue du Communal GUENNERY	413,00	0,00	0
06/03/2019	Marteau piqueur	789,50	0,00	0
12/03/2019	Zone de loisirs - auvent	2 800,00	0,00	0
21/03/2019	Mobilier de voirie 2019	115,58	0,00	0
22/03/2019	ATELIER : ALARME INCENDIE	1 686,00	0,00	0
05/04/2019	Carrefour Vette/Sailloux : réfection voirie	1 848,00	0,00	0
05/04/2019	Impasse du Moulin - réfection	10 907,40	0,00	0
19/04/2019	Désherbeur thermique	3 192,00	0,00	0
23/04/2019	Terrain Route du pertuis/Déchetterie ZB 431 - 973	173,04	0,00	0
29/04/2019	Mobilier de voirie 2019	183,31	0,00	0
29/04/2019	Rue de la Violette Rue du Pertuis EP	4 776,38	0,00	0
29/04/2019	Rue de la Violette Rue du Pertuis EP	4 776,38	0,00	0
09/05/2019	Rue du Puits neuf (4 chemins/Minées) Réfection voi	53 160,00	0,00	0
20/05/2019	Port Borne de distribution eau + élec	8 130,36	0,00	0
21/05/2019	Terrain bati 18 rue du communal AB 894 et 930	770 000,00	0,00	0
28/05/2019	Pose de 19 candélabres Dossier EP 207-1022	0,00	0,00	0
28/05/2019	Pose de 19 candélabres Dossier EP 207-1022	0,00	0,00	0
17/06/2019	Mobilier de voirie 2019	217,63	0,00	0
02/07/2019	Place du port	792,59	0,00	0
05/07/2019	Route du Pertuis : cheminement Passage/Abbaye	19 632,00	0,00	0
16/07/2019	DCE voirie 2019	2 400,00	0,00	0
16/07/2019	DCE voirie 2019	2 400,00	0,00	0
16/07/2019	Mobilier de voirie 2019	712,80	0,00	0
02/08/2019	Rue des Alouettes Réfection	9 111,00	0,00	0
05/08/2019	Rue du Couvent : bornes et totem	20 562,60	0,00	0
13/08/2019	Mobilier de voirie 2019	178,10	0,00	0
05/09/2019	Zone de loisirs ZC 268 411 m2	0,00	0,00	0
12/09/2019	Zone de loisirs ZC 268 411 m2	70 000,00	0,00	0
23/09/2019	Mobilier de voirie 2019	270,60	0,00	0
24/09/2019	Descente de plage PMR	2 912,40	0,00	0
26/09/2019	Clos du Communal	1 800,00	0,00	0
11/10/2019	Rayonnages de rangement Atelier Communal	2 991,84	0,00	0
11/10/2019	Zone de loisirs ZC 268 411 m2	1 536,28	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
16/10/2019	Mobilier de voirie 2019	244,75	0,00	0
22/10/2019	IPAD	350,00	0,00	0
26/10/2019	Alignement Rue de La Vette ZB 459 - 19 m2	1,00	0,00	0
26/10/2019	Alignement Rue de La Vette ZB 460 - 4 m2 /SCI Les	1,00	0,00	0
12/11/2019	Mobilier de voirie 2019	1 360,75	0,00	0
15/11/2019	Borne incendie rue de l'Abbaye	878,68	0,00	0
25/11/2019	Alignement Route du Grouin - AE 305	1,00	0,00	0
25/11/2019	Alignement rue de La Vette ZB 458, 461, 464 - 12 m	1,00	0,00	0
28/11/2019	Sono VHF	1 870,02	0,00	0
13/12/2019	Borne incendie zone agricole	3 725,03	0,00	0
13/12/2019	Terrain bati 18 rue du communal AB 894 et 930	8 932,02	0,00	0
16/12/2019	Alignement rue des pêcheurs Parcelle AC 563-62 m2	1,00	0,00	0
17/12/2019	Mobilier de voirie 2019	157,09	0,00	0
18/12/2019	Presse Réhabilitation toiture-couverture	25 986,32	0,00	0
02/01/2020	Motifs lumineux de Noel	6 207,60	0,00	0
03/01/2020	Complexe sportif - aménagements extérieurs Travaux	0,00	0,00	0
03/01/2020	Création de 3 places PMR	11 645,00	0,00	0
13/01/2020	Complexe sportif - aménagements extérieurs Travaux	0,00	0,00	0
15/01/2020	Complexe sportif - aménagements extérieurs Travaux	17 715,92	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 179 826,24	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
	Bouées zone de baignade	736,02	0	0,00	736,02	0,00	-736,02
	Mobilier de voirie	0,00	0	0,00	3 940,01	0,00	-3 940,01
	Mobilier urbain	5 082,70	0	0,00	5 082,70	0,00	-5 082,70
	Mobilier urbain	0,00	0	0,00	14 715,44	0,00	-14 715,44
	Plots bois	1 800,63	0	0,00	1 800,63	0,00	-1 800,63
	Poste informatique DGS	1 373,81	0	0,00	1 373,81	0,00	-1 373,81
	Sono	703,00	0	0,00	703,00	0,00	-703,00
	tronconneuse et bruleur	741,52	0	0,00	741,52	0,00	-741,52
TOTAL GENERAL		10 437,68					-29 093,13

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	17 715,92	
6068	Autres matières et fournitures	12 213,85	
6135	Locations mobilières	5 502,07	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		17 715,92
722	Immobilisations corporelles		17 715,92
TOTAL GENERAL		17 715,92	I 17 715,92

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 715,92
21318	Autres bâtiments publics	17 715,92
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		17 715,92

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	17 715,92
Recettes réelles de fonctionnement	1 707 557,56
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	1,04 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	287 376,77
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	287 376,77
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 707 557,56

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	16,83
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
A.P.A.R.	1 000,00	participation
ADEPIR	620,00	Participation
APAC	500,00	Participation
ASSOCIATION CULTURELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LOIX	2 000,00	Participation
ASSOCIATION DES MAIRES CHTE ME	284,27	Cotisation
ASSOCIATION LOIDAISE DES ANCIENS COMBATTANTS	1 500,00	Participation
ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS des stations clas	263,00	Cotisation
CITTASLOW-FRANCE	300,00	Cotisation
CLUB DES AINES	2 100,00	Participation
FEDERATION FRANCE GREETERS	75,00	Cotisation
LE COCHONNET LOIDAIS	700,00	Participation
VILLAGES DE PIERRES ET D EAU	500,00	Cotisation
<u>Entreprises</u>		
ANEL (association nationale des élus du littoral)	141,00	Cotisation
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	42,00	Participation
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
Mairie d'ARS	31 500,00	Participation RPI
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
AEMA	236,55	Cotisation
SDIS	24 321,16	participation
Synd. dép. de la Voirie des Communes	105,00	Cotisation
UNIMA (trésorerie La Jarrie)	80,00	Participation
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	66 267,98	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (Av. Janv. 2020)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL. (Av. Janv. 2020)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 1ERE CL. (Av. Janv. 2020)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (Av. Janv. 2020)	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT D'ANIMATION PR. 1ERE CL. (Av. Janv. 2020)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION PR. 2EME CL. (Av. Janv. 2020)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE (Av. Janv. 2020)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	1,00	2,00	0,00	1,41	1,41
ANIMATRICE	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,41	0,41
ASVP	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	1,00	14,00	11,00	1,41	12,41

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ANIMATRICE	C	OTR	297	0,00	3-3-4°	CDD
ASVP	C	OTR	297	0,00	3-3-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent polyvalent	C	ADM	297	0,00	3-a°	CDD
Surveillant de baignade		OTR	389	0,00	3-b	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes de l'île de Ré		FISCALITE PROPRE	0,00
Autres organismes de regroupement			
AEMA		CONTRIBUTION	0,00
SDEER (syndicat départemental d'électrification)			0,00
SDIS (syndicat départemental de secours et d'incen		CONTRIBUTION	0,00
Syndicat départemental de voirie des communes		CONTRIBUTION	0,00
Syndicat des eaux de Charente Maritime		CONTRIBUTION	0,00
Syndicat informatique			0,00
UNIMA		CONTRIBUTION	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >		-		Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non
Zone salicole	Zone salicole	21/11/2005	106 - 21/11/2005	21170207100054	SPA	Oui
Zone de mouillages	Zone de mouillages	24/11/2008	137 - 24/11/2008	21170207100062	SPA	Oui
Ecotaxe	Ecotaxe	08/12/2009	111 - 08/12/2009	21170207100070	SPA	Non
Clos du Communal	Clos du communal	28/08/2019	048 - 28/08/2019	21170207100088	SPA	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Camping	Camping		-	
Zone de loisirs/complexé sportif	Zone de loisirs/Complexé sportif		-	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 359 892,68	1 981 456,74	0,00	378 435,94
RECETTES	2 359 892,68	1 465 379,33	0,00	894 513,35
 FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 137 121,50	1 038 026,00	0,00	1 099 095,50
RECETTES	2 137 121,50	2 132 399,54	0,00	4 721,96

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : Ecotaxe LOIX / N°SIRET : 21170207100070				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 948,36	0,00	0,00	11 948,36
RECETTES	11 948,36	385,73	0,00	11 562,63
 FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	96 306,63	47 157,09	0,00	49 149,54
RECETTES	96 306,63	96 297,92	0,00	8,71

BUDGET : Zone de mouillages du Grouin / N°SIRET : 21170207100062				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	26 383,16	0,00	0,00	26 383,16
RECETTES	26 383,16	22 345,06	0,00	4 038,10
 FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	34 000,00	20 747,11	0,00	13 252,89
RECETTES	34 000,00	33 993,71	0,00	6,29

BUDGET : zone salicole / N°SIRET : 21170207100054				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 940,55	9 940,50	0,00	0,05
RECETTES	9 940,55	9 364,96	0,00	575,59
 FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 529,22	8 789,41	0,00	6 739,81
RECETTES	15 529,22	15 277,17	0,00	252,05

BUDGET : CLOS DU COMMUNAL / N°SIRET : 21170207100088				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	63 288,00	16 141,00	0,00	47 147,00
RECETTES	63 288,00	0,00	0,00	63 288,00

BUDGET : CLOS DU COMMUNAL / N°SIRET : 21170207100088				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	88 288,00	0,20	0,00	88 287,80
RECETTES	88 288,00	0,00	0,00	88 288,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 471 452,75	2 007 538,24	0,00	463 914,51
RECETTES	2 471 452,75	1 497 475,08	0,00	973 977,67
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 371 245,35	1 114 719,81	0,00	1 256 525,54
RECETTES	2 371 245,35	2 277 968,34	0,00	93 277,01
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 842 698,10	3 122 258,05	0,00	1 720 440,05
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 842 698,10	3 775 443,42	0,00	1 067 254,68

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 471 452,75	2 007 538,24	0,00	463 914,51
RECETTES	2 471 452,75	1 497 475,08	0,00	973 977,67
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 371 245,35	1 114 719,81	0,00	1 256 525,54
RECETTES	2 371 245,35	2 277 968,34	0,00	93 277,01
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 842 698,10	3 122 258,05	0,00	1 720 440,05
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 842 698,10	3 775 443,42	0,00	1 067 254,68

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	3 947 000,00	3,54	8,51	0,00	335 890,00	3,54
TFPB	2 262 000,00	4,18	14,55	0,00	329 121,00	4,18
TFPNB	20 900,00	0,91	34,57	0,00	7 225,00	0,91
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	6 229 900,00	3,76			672 236,00	3,82

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/02/2020

Présenté par (1) le Maire.

A Loix, le 11/02/2020

le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire.

A Loix, le 11/02/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. BONNET Benoit	
M. BOUSSATON Patrick	
M. GUERLAIN Frédéric	
M. HERAUDEAU Michel	
M. MARTINEAU Erick	
M. PROVENDIER Fabrice	
M. QUILLET Lionel	
M. ROILLAND Patrice	
M. ROULLET André	
M. VION Francis	
Mme BONNET Carole	
Mme LIPINSKI Julie	
Mme ROILLAND Michèle	

Certifié exécutoire par (1) le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Loix, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil municipal réuni(e) en session Ordinaire.